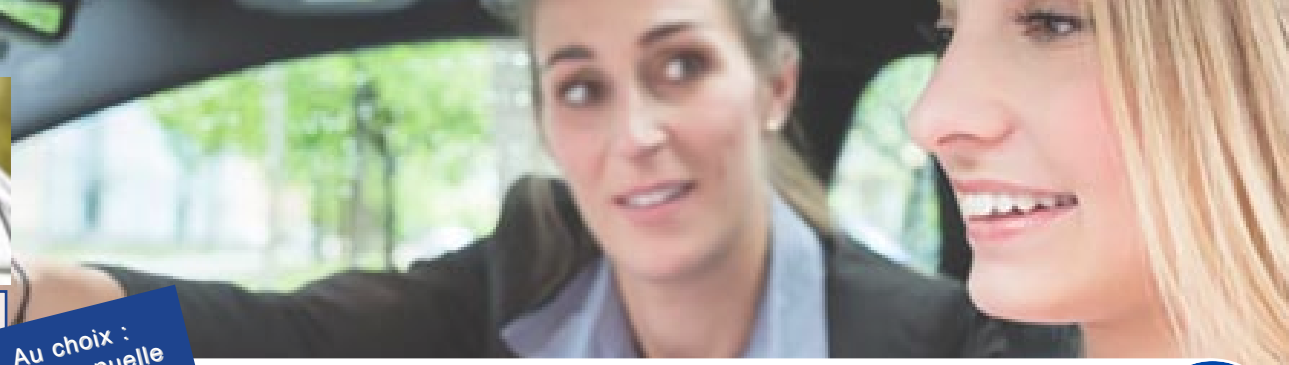




ADRESSE

Centre C.J.H.
Lycée Antoine de Saint-Exupéry
39 rue Fernand Robert
35000 RENNES
(Ille-et-Vilaine)

Au choix :
Boîte manuelle
Boîte automatique

APPRENTISSAGE À LA CONDUITE

La conduite, une ouverture sur le monde !

15/17 ans

Ce séjour permet à chacun d'acquérir en 14 jours une formation complète à la conduite accompagnée : apprentissage du code, pratique de la conduite et présentation à l'examen du code de la route.



NOTRE CENTRE

À Rennes, capitale de la Bretagne, le lycée offre un **parc arboré entièrement clos et sécurisé**.

L'internat sur 4 niveaux dispose de **chambres de 2 à 4 lits** avec lavabo et sanitaires à chaque étage. La restauration est assurée sur place dans un grand self moderne. Deux salles d'activités, un foyer, un gymnase et un amphithéâtre complètent l'équipement.

LES AVANTAGES

Accompagnement du jeune dans sa première année de conduite.

Suivant les compagnies d'assurances, la surprime d'assurance « jeune conducteur » pourrait être réduite de moitié la 1ère année. Elle peut disparaître, dès la 2nde année.

Près de 90 % de réussite à l'examen du permis de conduire contre environ 60 % en formation traditionnelle.

Séjour de 14 jours (code + conduite).
Dès 15 ans (après la réussite au code et l'A.F.F.I.) : début de la **conduite avec un accompagnateur** (parent, ami...) déclaré auprès de l'assurance.
Après 1 an de conduite minimum : possibilité de passer l'**examen pratique** du permis de conduire **dès 17 ans révolus**.

1 AVANT LE SÉJOUR

- Envoi par nos soins du bulletin d'inscription et du **dossier E.C.F.**
- Le dossier E.C.F. est **indispensable** pour la constitution d'une **demande de permis de conduire** à envoyer à l'E.C.F. pour l'enregistrement sur le **site A.N.T.S.**
- **Choisissez** dès maintenant l'**auto-école de votre choix** qui assurera le suivi après le stage (étape 3).

Attention : le choix de la boîte automatique limite le permis à ce type de boîte (conversion possible après le permis via une formation passerelle de 7 h en auto-école, à vos frais).

2 PENDANT LE SÉJOUR

- **30 heures minimum** de code et test,
- **20 séances de formation à la conduite** : volant, piste, conduite de nuit, explication, débriefings et observation.
- Présentation à l'examen du code avant la fin du stage (si dossier complet à temps).
- Si le code est obtenu et la conduite validée, remise de l'**A.F.F.I.** (Attestation de Fin de Formation Initiale).

3 APRÈS LE SÉJOUR

Prendre **2 rendez-vous pédagogiques** (avec l'auto-école choisie à l'étape 1) en présence d'un accompagnateur :

- **4 à 6 mois après l'autorisation :** 1er rendez-vous pédagogique (3 h), avec au moins 1 000 km parcourus.
- **2 mois avant l'examen :** 2ème rendez-vous pédagogique (3h).
- **À 17 ans ou plus** : examen pratique présenté par l'auto-école choisie.

Délai minimum d'un an entre l'autorisation et l'examen pratique (environ 3 000 km).

À NOTER : NOUVELLE RÉGLEMENTATION

L'accompagnateur doit obtenir une attestation préalable à la conduite accompagnée. Elle vous est remise gratuitement le dernier jour du stage lorsque vous venez chercher votre enfant à Rennes.
Si vous ne venez pas sur place, vous devrez la récupérer auprès de l'auto-école chosie (à vos frais).
Attention : sans cette attestation, le jeune ne peut pas conduire accompagné, même avec son A.F.F.I.

SI CELA NE SE PASSE PAS COMME PRÉVU

- **Échec au code** : l'auto-école choisie peut dispenser des heures de code et représenter le jeune à l'examen,
- **Conduite non validée** : complément de formataion (reprise d'heures de conduite et présentation à l'examen).

Toutes les prestations réalisées après le séjour sont à la charge des responsables légaux, au tarif en vigueur affiché dans l'auto-école.

DATES - 14 jours (54 jeunes)

Juillet
Dim. 11 au Sam. 24 juillet 2027

Août
Dim. 01 au Sam. 14 août 2027

TARIFS

Sans transport :	3 505,00 €
Transport (Paris) :	60,00 €
Tout compris :	**3 565,00 €***

TRANSPORT

Pré-acheminement possible au départ de certaines villes de province, puis CAR ou TRAIN aller / retour de Paris au centre.

NOTRE ÉQUIPE

1 Directeur(trice)
1 Assistante Sanitaire diplômée
« n » animateurs, nombre en fonction de l'âge des jeunes, mais toujours supérieur aux quotas exigés par les textes en vigueur.

Des **moniteurs diplômés E.C.F.** assurent la formation code et conduite.
(1 moniteur pour 10 jeunes)

COMMUNICATION

Envoi d'un **SMS de bonne arrivée**.
Alimentation du **blog** un jour sur deux pour les nouvelles du séjour. Le code d'accès sera indiqué dans les informations départ / retour.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir **15 ans et deux mois** au premier jour du séjour.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignements,
- **Pièce d'identité** du jeune en cours de validité,
- **Pièce d'identité** de l'un des responsables légaux, en cours de validité,
- Planche de **E-photos** spéciales « permis de conduire »,
- **Justificatif de domicile** au nom du responsable légal qui a fourni sa pièce d'identité,
- **Attestation d'hébergement** sur l'honneur,
- **Mandat A.N.T.S.**

IMPÉRATIF : être en possession
- **Pour tous** : A.S.S.R. n°2,
- **16 ans et +** : attestation de recensement,
- **17 ans et +** : attestation J.D.C.